

COVID-19 : REPRISE DES CLASSES À PONT-SCORFF LE 12



A Pont-Scorff la reprise des trois écoles se fera progressivement le mardi 12 mai 2020 et non le 11 comme on aurait pu le penser, si du moins on considère que la reprise du travail pour les parents le 11 est conditionnée par la réouverture des classes.

La mairie, si l'on se réfère uniquement au quotidien Ouest-France, a peu communiqué sur cette rentrée qui doit inquiéter plus d'un parent. Quelques indications sont apportées dans l'article ci-dessous (Ouest-France des 9 et 10 mai) qui ne précise pas les conditions dans lesquelles se dérouleront les repas. On ne sait pas non plus si les directives précises et détaillées du protocole sanitaire (63 pages !) pourront être scrupuleusement observées.

Ces derniers jours, les maires ont fait part de leurs inquiétudes quant à l'engagement de leur responsabilité en cas de déclaration de « COVID plus » lors du dé-confinement dans leur commune. La bonne situation sanitaire de la nôtre devrait rassurer notre édile, Pierrick Névannen.

Reprise progressive des trois écoles

Les enfants scolarisés dans les trois écoles de la commune reprendront progressivement le chemin des classes mardi 12 mai. «La reprise totale des cours n'est pas encore d'actualité, précise Pierrick Névannen. Tous les gestes barrières seront mis en place avec des horaires différés le matin, le midi et le soir en évitant le brassage avec la désinfection de toutes les classes et les entrées se feront par les extérieurs. Ainsi, le nombre d'élèves sera limité à 60 à l'école Saint-Aubin, 50 à l'école Marc-Chagall et 20 à l'école Pierre-Thomas.»

Photo : de mon ami Bernard – Articles : Ouest-France – Canard enchaîné du 6 mai 2020.